

Image not found or type unknown



Mineur enceinte, droit du père

Par **Junior2602**, le **09/04/2019 à 20:39**

Bonjour, rn rn J'ai 17 ans, les hasards de la vie ont fait que je vais être papa. Ma copine était en foyer et va être placée en famille d'accueil, nos parents ne s'entendent pas du tout et les parents de la partie adverse refusent que, moi et sa fille, nous nous voyons. A-t-elle le droit de dire à la famille d'accueil de nous séparer encore plus que prévu ? Y a-t-il des solutions juridiques ? Après quelques recherches de ma part, je ne sais que faire. rn rn Merci de votre aide.

Par **ravenhs**, le **09/04/2019 à 20:58**

Bonjour, rn Quel âge a votre copine et de combien de mois est-elle enceinte ? rn Cordialement